Gîte « La Belle Étoile » Contrat de réservation de gîte locatif

550 chemin des Morans (Ce document n'est pas une facture; une facture peut vous être établie sur simple demande) 26410 Menglon - France

tél. fixe : 09 72 34 44 20 (ou +33 972 34 44 20) - tél. mobile : 06 60 49 44 40 (ou +33 660 49 44 40)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer la réservation d'un séjour dans notre gîte locatif. Nous nous réjouissons de vous accueillir très prochainement et vous adressons nos sincères salutations. Thérèse & Thierry Buffel

Nom :	Prénom
Adresse:	
Code postal:	
Pays:	E-mail :
Téléphone:	Téléphone mobile :
Comment avez-vous connu	La Belle Étoile ?
nuitées : N'oubliez pas d Nombre de personnes :	t 19h): / / 20 Date de départ (avant 12h): / / 20 Nombre de prévenir si vous arrivez après 19 heures. (chambre adaptée pour 1 couple sans enfants, ou pour 2 personnes qui ne sont se, s'il vous plaît, afin de nous préciser pour l'installation de la literie): e 10€)

Coût total des nuitées : (TVA et taxe de séjour incluses) - Montant des arrhes = 30 % du coût total.

- 320 \in pour 7 nuits (1 semaine) => arrhes = 96 \in
- $1140 \in$ pour 1 mois (30 nuits) => arrhes = $342 \in$

Le règlement du solde de la réservation se fera en début de séjour, y compris les suppléments optionnels.

Règlement des arrhes : (cochez le mode de paiement choisi) :

- <u>carte bancaire</u> (méthode sécurisée par lien email que *Systempay* vous adressera)=confirmation immédiate
- <u>virement bancaire</u>: Titulaire: PRESENCE ET RELATION SARL

Code banque: 16807 Code guichet: 00156 Numéro de compte: 32442849216 Clé RIB: 84

IBAN: FR76 1680 7001 5632 4428 4921 684

• <u>chèque bancaire ou postal</u>, à l'ordre de : PRESENCE ET RELATION

Votre pré-réservation ayant été faite par email ou téléphone, la confirmation de réservation prendra effet à la réception par voie postale d'un exemplaire du présent contrat signé, ainsi que du règlement des arrhes.

En cas d'annulation de votre part :

- plus de 15 jours avant la date réservée pour votre séjour, les arrhes sont remboursées, diminuées de la somme forfaitaire de 30 € pour frais de gestion (article 1590 du Code civil);
- moins de 15 jours avant la date réservée pour votre séjour, les arrhes ne sont pas remboursées.

Je soussigné,	exprime mon accord avec ce contrat. Le / / 20 , à
Signature du client	précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »